COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Présents:

Les parents d'élèves élus au conseil d'école : Mme Blisson, Coquard et Ms Bouiller, Juban, Viarouge.

<u>Les élus municipaux</u> : M Chavand Maire, Mme Pouvreau, adjointe aux affaires scolaires.

Les enseignants : Mme Felicioli, Champain, Morales ainsi que Ms Bruin et Gonnin.

DDEN: Mme Braizaz

Excusé : M. Marguaritte (enseignant) Secrétaire de séance : Mme Félicioli

Le conseil d'école : ses attributions

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et le projet d'école, donne son avis sur :

- L'utilisation de l'école en dehors du temps scolaire
- L'hygiène
- La sécurité des enfants
- L'accueil des enfants en situation de handicap
- La cantine et le périscolaire
- Le fonctionnement de l'école
- L'utilisation des moyens alloués à l'école
- Les actions pédagogiques

Rentrée, effectifs, piscine, USEP

105 élèves étaient présents à la rentrée. A présent, il y a 108 élèves car 3 enfants viennent d'arriver Répartition actuelle :

PS/MS/GS: 9 PS, 11 MS, 6 GS

GS/CP: 11 GS et 9 CP

CE1: 15 CE2: 22

CM1/CM2: 14 CM1 et 11 CM2

À l'école, 3 AESH accompagnent 3 élèves en situation de handicap. Elles sont gérées par une nouvelle structure, le PIAL, basée au collège de Lamure/Az. Deux d'entre elles sont absentes et ne sont pas remplacées.

2 ATSEM sont dans l'école, Corinne Danguin (qui a le diplôme d'ATSEM) à temps plein dans la classe de maternelle et Elody Bailly à mi-temps dans la classe de GS/CP.

Laure Paulais, enseignante titulaire de la classe de CE1, devrait revenir à temps partiel en mars et Baptiste Marguaritte, devrait revenir à ¾ de temps pour aider les classes les plus chargées.

3 appartements seront à la location bientôt et pourront accueillir de petites familles. La maison de retraite sera vendue sous forme de plateaux qui seront rénovés. Cela peut apporter de nouvelles familles. On espère ainsi conserver les effectifs pour maintenir les 5 classes.

11 CM2 partiront en fin d'année et seulement 7/8 PS devraient arriver.

<u>USEP</u>: cette année, l'équipe enseignante a choisi de ne pas adhérer à l'association. L'année dernière, une seule classe a pu faire une rencontre sportive. Seulement 3 écoles du secteur reprennent. On espère pouvoir adhérer l'année prochaine si les conditions le permettent.

<u>PISCINE</u>: elle a commencé le 21 septembre à l'Aquazergues d'Anse pour 14 séances. Elle concerne les élèves de GS, CP et CE1 avec un cofinancement des transports par la commune et l'amicale laïque. Cela demande beaucoup de temps et d'énergie pour seulement 35 min dans l'eau. Au fil du temps on constate une réduction du temps dans l'eau : on est passé de 45 min à 35 min. Tout se fait dans la précipitation, ce n'est pas satisfaisant.

Remplacement de l'ATSEM

Il faudrait réfléchir à la gestion de l'absence de Corinne Danguin, le cas échéant. La plupart du temps c'est Elody Bailly qui est déplacée de la classe de Viviane (GS/CP) vers la classe maternelle, ce qui implique des difficultés dans les 2 classes. Il faudrait trouver une solution plus adaptée. M Chavand rappelle qu'il y a eu de nombreux problèmes d'effectifs l'an passé. Une des solutions serait peut-être de trouver des personnes polyvalentes et de travailler dans la confiance.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est reconduit. C'est le même que l'année dernière.

PAI

Des parents se plaignent de l'organisation des PAI. Ils aimeraient que les choses soient plus rapides pour que les enfants puissent manger ou non à la cantine dès la rentrée de septembre. Cette année il n'y avait plus besoin de la validation par le médecin scolaire. Ce dernier a rappelé récemment que le PAI est reconduit d'une année sur l'autre jusqu'à la Toussaint. Il n'y a pas de possibilité de faire le dossier en juin, il faut attendre la rentrée. Pour simplifier M, Gonnin propose de centraliser les PAI et de les apporter lui même à la mairie pour la rentrée 2021. Il faut quand même que les parents anticipent leurs rendez-vous médicaux pendant les vacances.

Informatique

La commune a renouvelé 5 ordinateurs portables sur le chariot. Tout fonctionne bien. Il y avait des problèmes WiFi pendant le confinement; le problème a été réglé par l'intervenant rémunéré par la commune, M Sarrazin. Il s'est avéré qu'une mise à jour d'un appareil a perturbé le WiFi. Le serveur est vieillissant, il a environ 15 ans.

Instruction à la maison

Une famille de Létra a choisi l'instruction à la maison. La mairie doit faire une enquête pour vérifier les conditions de cette instruction.

Budget achat cycles

Il faudrait changer des cycles dans la cour. Ils sont bien abîmés. La mairie va regarder comment les financer. Actuellement, après des réductions de budget, elle donne 30 euros par enfant par an pour les achats pédagogiques, ce qui ne permet pas d'acheter de nouveaux vélos. La moyenne du canton est de 50 euros par enfant.

Divers

- Dans le cadre des sorties forêt, l'école cherche les propriétaires des terrains proche du ruisseau du Rebaisselet pour y aller avec des classes. Il faudrait une autorisation des propriétaires.
- L'école demande s'il reste des tables de ping-pong. A vérifier .
- Demande d'anti pince-doigts pour les portes d'entrées.
- Un arbre est à replanter dans la cour
- Des devis ont été demandés pour le changement des huisseries.
- Merci pour l'installation des machines à laver (lave-linge et sèche-linge) dans la salle de motricité. Baptiste Marguaritte pourra ainsi s'installer avec des groupes d'élèves dans l'ancienne cantine.
- Spectacle de Noël : il sera prévu le 18 décembre à l'école .

Date prochain conseil d'école : mardi 9 mars 2021 à 18 heures.